

GRILLE TARIFAIRE 2019 – Colloque

Ces montants sont exonérés de taxes.

	Jusqu'au 30 avril	Inscriptions tardives
INSCRIPTION AU COLLOQUE ET À LA SOIRÉE DE GALA		
Membres	420 \$	520 \$
Non membres	645 \$	755 \$
INSCRIPTION AU COLLOQUE UNIQUEMENT		
Membres	325 \$	425 \$
Non membres	550 \$	650 \$
INSCRIPTION À LA SOIRÉE DE GALA UNIQUEMENT	100 \$	115 \$

Notes importantes :

- Le coût de l'inscription au colloque comprend les repas des jeudi et vendredi midi et les pauses. Le colloque et la soirée de gala sont exonérés de taxes. Certaines activités culturelles offertes par la ville peuvent être en sus et taxables. L'ensemble sera facturé par Les Arts et la Ville. Les activités culturelles en sus seront indiquées clairement sur le formulaire d'inscription et les détails concernant les taxes seront indiqués sur la facture, si applicable.
- Une mesure incitative sera offerte aux artistes et aux travailleurs culturels et communautaires locaux pour encourager leur inscription au colloque. Pour bénéficier de cette mesure, il sera nécessaire de se qualifier auprès de la ville hôte et d'obtenir un code promotionnel. La ville hôte contribuera à cette réduction par la remise d'un montant pour chaque participant. **Plus de détails dès le 6 mars 2019.**
- Sur présentation d'une carte étudiante valide, les étudiants et stagiaires pourront bénéficier d'un tarif réduit de 15 % sur le coût du colloque. Contactez-nous à administration@arts-ville.org

Politique d'annulation :

Aucune annulation avec remboursement ne sera possible après le 30 avril. Vous pourrez toutefois désigner un remplaçant.